

En ligne tous les mercredis

30 janvier 2013

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Jean-Marc Ayrault détaille son plan anti-pauvreté](#)
- [Réaction au plan anti-pauvreté : Laurent Wauquiez, UMP](#)
- [Réaction au plan anti-pauvreté : Bruno Grouès, animateur du collectif Alerte](#)
- [Réorientation de 2,2 milliards d'euros du programme d'investissements d'avenir](#)
- [Détérioration attendue du marché de l'emploi dans le monde en 2013](#)
- [Les embauches de CDI ont chuté de plus de 10 % en un an](#)
- [Stabilité des demandeurs d'emploi en décembre](#)
- [Emploi : la Cour des comptes recommande de réviser l'assurance chômage](#)
- [Il est « impensable » pour le PS de baisser les indemnités chômage](#)
- [Taxe sur les transactions financières : Bruxelles donne son accord à 11 pays](#)
- [Le FMI un peu plus pessimiste encore pour la France en 2013](#)
- [La nouvelle banque des collectivités est officiellement créée](#)
- [Les artisans du bâtiment redoutent la disparition de 40 000 emplois en 2013](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Les allocations familiales vont-elles dépendre des revenus ?](#)
- [La fraude fiscale coûterait 80 milliards d'euros](#)
- [Quand les banquiers suisses envisagent la fin du secret bancaire](#)
- [La nouvelle taxe à 75 % présentée « d'ici un mois »](#)
- [EDF, GDF, Thales... ils sont taxés d'optimisation fiscale aux Pays-Bas](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [La mythique marque Atari au bord du gouffre](#)
- [Google dépasse la barre des 50 milliards de chiffre d'affaires](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Hauts-de-Seine : Fontenay offre le loyer aux jeunes médecins](#)
- [Seine-Saint-Denis : Eurocopter veut créer 1 000 emplois à Dugny](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Najat Vallaud-Belkacem : Retraites : ni baisse des pensions ni hausse des cotisations](#)

**DERNIERE MINUTE :** [Le plan social de PSA suspendu par la justice pour vice de forme](#)

## Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Jean-Marc Ayrault détaille son plan anti-pauvreté

Lundi 21 janvier 2013, Jean-Marc Ayrault, premier ministre, a présenté, à l'issue d'un Conseil interministériel de lutte contre l'exclusion, un plan anti-pauvreté, qui va s'étendre sur 5 ans, et devrait coûter de 2 à 2,5 milliards par an. Le document comprend une cinquantaine de pages, son suivi sera confié à François Chérèque. Son financement n'a pas été explicitement précisé, mais M. Ayrault a toutefois indiqué qu'il serait financé par des « redéploiements » budgétaires, non par « un impôt supplémentaire ».

#### - Les principales mesures :

**01)- Assouplissement des contrats aidés.** M. Ayrault : « Dès le premier semestre sera engagé un allongement de la durée moyenne pour tous les nouveaux contrats signés, en vue de s'approcher d'une durée moyenne de 12 mois. [De plus, ils] pourront être mobilisés avec souplesse pour des durées variables, de quelques heures de travail par semaine (dans une logique progressive) et jusqu'à 35 h ».

**02)- Augmentation du RSA.** Le « RSA socle » sera revalorisé hors inflation sur dix ans, pour retrouver son niveau d'origine de 50 % du SMIC. 1<sup>ère</sup> mesure en septembre. En février, une réforme du RSA-activité et de la Prime pour l'emploi sera mise à l'étude. Début 2013, l'Igas (Inspection générale des affaires sociales) travaillera, de son côté, sur les moyens d'assurer une meilleure lisibilité et une plus grande régularité des aides perçues.

**03)- Accès aux droits.** Prenant en compte le fait que plus des deux-tiers des allocataires du RSA-activités ne le demandent pas, le gouvernement va lancer « une campagne de communication ». Objectif : faire baisser les « taux de non-recours ». La CAF aura pour mission d'instaurer progressivement un « rendez-vous des droits » pour les allocataires.

**04)- Accès aux soins.** Les plafonds de ressources pour accéder à la CMU-C, la couverture maladie universelle complémentaire, et l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS), seront relevés de 7 % pour permettre à 750 000 personnes supplémentaires d'en bénéficier.

**05)- Logement.** Objectif : construire 150 000 logements sociaux par an. La mise en œuvre d'une garantie universelle et solidaire des risques locatifs est à l'étude. Est prévue la création (ou la pérennisation en 2013) de 5 000 places d'hébergement d'urgence (dont un tiers pour les femmes victimes de violence). Côté demandeurs d'asile, ce sont 4 000 nouvelles places qui doivent être créées entre 2013 et début 2014.

**06)- Insertion des jeunes.** Le plan entend créer un contrat d'insertion, d'un montant de 450 euros – l'équivalent du RSA. Cette mesure devrait toucher 100 000 jeunes non qualifiés de 18 à 25 ans qui devront, pour pouvoir bénéficier de cette « garantie jeune », accepter les propositions d'emploi ou de formation qui leur seront proposées. Ce contrat sera lancé en septembre sur dix territoires pilotes, puis généralisé.

**07)- Gens du voyage.** Une réforme sera menée en 2013 sur leur statut, leur circulation et l'obligation d'accueil par les communes.

**08)- Enfant et famille.** Bertrand Fragonard, président délégué du Haut conseil de la famille, a pour mission de réfléchir à la manière d'augmenter le niveau des prestations familiales au profit des familles monoparentales et nombreuses. Les crèches devront accepter au minimum 10 % d'enfants pauvres. Enfin, le plan veut développer l'accès aux vacances et aux loisirs pour les familles vulnérables.

**09)- Surendettement.** A l'occasion de la prochaine loi sur la consommation, sera créé « un registre national des crédits aux particuliers ». « Un groupe de travail doit réfléchir au lancement de "points conseils budget" par les banques, les associations et les collectivités locales. Ces points d'accueil conseilleront les personnes en difficultés financières ».

**10)- Réforme de la gouvernance.** « Le gouvernement souhaite davantage impliquer les personnes pauvres à l'élaboration et au suivi des politiques publiques ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/ayrault-detaille-son-plan-anti-pauvrete\\_369508.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/ayrault-detaille-son-plan-anti-pauvrete_369508.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 21/01/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● Réaction au plan anti-pauvreté : Laurent Wauquiez, UMP

- **M. Wauquiez** : « Les diverses mesures présentées par Jean-Marc Ayrault à l'occasion du conseil interministériel de lutte contre l'exclusion montrent qu'une fois de plus le gouvernement se trompe d'outils en privilégiant l'assistanat, au lieu de miser sur des aides au retour à l'emploi. [...] En élargissant les conditions d'accès au RSA pour les jeunes, le gouvernement prend le risque de donner comme message à toute une génération que leur seul espoir, c'est l'assistanat. [...] Une fois de plus, le gouvernement manque totalement d'ambition pour la jeunesse de notre pays en refusant de s'attaquer à la question de son insertion sur le marché du travail. [...] Le gouvernement continue par ailleurs d'opposer un silence assourdissant à la France qui travaille et aux classes moyennes, qui, depuis huit mois, n'ont droit à aucun plan mais à des augmentations massives d'impôts et de prélèvements ».

[http://www.lepoint.fr/societe/le-plan-anti-pauvrete-privilegie-l-assistanat-deploire-wauquiez-21-01-2013-1618403\\_23.php](http://www.lepoint.fr/societe/le-plan-anti-pauvrete-privilegie-l-assistanat-deploire-wauquiez-21-01-2013-1618403_23.php)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 21/01/2013)

### ● Réaction au plan anti-pauvreté : Bruno Grouès, animateur du collectif Alerte

- **Bruno Grouès**, animateur du collectif Alerte qui regroupe une trentaine d'associations, a accordé un entretien au Journal du Dimanche. **Morceaux choisis** : « En lui-même, le plan est un progrès. [...] Plusieurs choses sont positives comme l'interministérialité qui correspond à un changement de vision. [...] Le changement de regard sur les pauvres - que l'on ne traite plus d'assistés - est aussi une très bonne chose. On ne confond plus l'assistance et l'assistanat. Le discours sur l'assistanat a fait des ravages et explique, en partie, que deux tiers des bénéficiaires potentiels du RSA activité ne le demandent pas. Ensuite, 2,5 milliards d'euros seront consacrés à ce plan. C'est mieux que rien, surtout dans une période de disette budgétaire. Mais évidemment, d'après le président de l'Observatoire national de la pauvreté, ce serait seulement 10 % de ce qu'il faudrait. D'après lui, il faudrait un point de PIB, soit 25 milliards d'euros ». **Le financement** : « Nous sommes inquiets car il n'y a aucune indication sur le financement. Jean-Marc Ayrault a parlé de redéploiement budgétaire. Nous avons très peur que ce plan reste un joli document et ne s'applique pas faute de moyens. Nous demandons avec force une loi de programmation ». **Les mesures sont-elles suffisantes** : « [Elles] ne vont pas assez loin. Ce sont surtout des mesures de court terme, et non des changements structurels. Il y a quelques mesures nouvelles, qui sont quand même assez limitées. Par exemple, les 10 % de places de crèches pour les enfants pauvres est une bonne chose, mais nous demandons une hausse du nombre de places d'accueil de manière générale. Concernant la refondation du travail social, nous estimons qu'il faudrait plus globalement revaloriser tout le travail humain - enseignants, médecins sauf ceux qui pratiquent les dépassements d'honoraires, éducateurs, assistantes sociales... - dans notre société ». **Qu'attendait Alerte du gouvernement ?** « Un programme beaucoup plus ambitieux en matière d'hébergement et de logements, de petite enfance, de jeunesse... La "garantie jeunes" concernera 100 000 jeunes : c'est beaucoup trop peu. Nous souhaitons le "RSA jeunes" pour tous ceux qui acceptent d'entrer dans un contrat d'insertion et aussi un droit à la formation tout au long de la vie. [...] Pour nous, c'est une étape et pas du tout un solde de tout compte. Concernant la gouvernance, le rôle du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) n'est à nos yeux pas assez mis en avant. Nous voudrions que le gouvernement prenne son avis et nous souhaitons un débat annuel au Parlement ». **Une réaction aux propos de M. Wauquiez ?** « Hélas, il récidive et nous ne pouvons que le déplorer. Je ne leur demande pas d'être tous derrière François Hollande, mais de cesser de traiter les pauvres d'assistés et d'opposer les classes moyennes et les pauvres. C'est une attitude extrêmement grave et regrettable ».

- **L'intégralité de l'entretien, par Anne-Charlotte Dusseaux :**

<http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Pauvrete-II-faut-que-les-elus-debattent-chaque-annee-des-avancees-interview-587474>

(Source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 22/01/2013, Anne-Charlotte Dusseaux – leJDD.fr)

[Retour au sommaire](#)

### ● Réorientation de 2,2 milliards d'euros du programme d'investissements d'avenir

Le Premier ministre a décidé la réorientation de 2,2 milliards d'euros de fonds du Programme d'investissements d'avenir (PIA), actuellement libres d'emploi, annoncée lors de la présentation du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Le PIA est destiné à développer la recherche et l'innovation, à amplifier la mise au point de technologies d'avenir, à accroître la compétitivité des entreprises et l'emploi. Les principaux axes de cette réorientation concernent le développement et la diffusion des technologies dites "génériques" (dont le numérique) pour 600 millions d'euros, le soutien à l'innovation de rupture et à l'industrialisation des produits innovants pour 250 millions d'euros, l'accompagnement des PME des filières émergentes, notamment en capital-risque, pour près de 600 millions d'euros, et le lancement de nouveaux appels à projets en matière de transition énergétique pour 300 millions d'euros. De nouveaux appels à projet pourront également être lancés dans l'éducation, la santé, l'économie sociale et solidaire ou la formation, et certaines actions existantes seront renforcées, notamment dans le domaine aéronautique.

<http://www.gouvernement.fr/presse/reorientation-de-22-milliards-d-euros-du-programme-d-investissements-d-avenir>

- Communiqué de presse :

[http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/communiqués/01.21\\_communique\\_de\\_presse\\_du\\_premier\\_ministre\\_-\\_programme\\_dinvestissements\\_davenir.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/communiqués/01.21_communique_de_presse_du_premier_ministre_-_programme_dinvestissements_davenir.pdf)

(Source : [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr) du 21/01/2013)

### ● Détérioration attendue du marché de l'emploi dans le monde en 2013

Mardi 22 janvier 2013, l'**Organisation internationale du travail (OIT)** a rendu son rapport annuel sur les tendances mondiales de l'emploi : « *Malgré une remontée modérée de la croissance de la production attendue les deux prochaines années, le taux de chômage devrait à nouveau augmenter et le nombre de chômeurs dans le monde s'accroître de 5,1 millions en 2013 pour dépasser les 202 millions et de 3 millions supplémentaires en 2014* ». **Guy Ryder, directeur général de l'OIT** : « *Ce chiffre signifie qu'il y a aujourd'hui 28 millions de personnes de plus au chômage dans le monde par rapport à 2007. Soit 28 millions de chômeurs de plus depuis la période avant la crise. [Je déplore] la détérioration de la situation du chômage partout dans le monde. Les tendances vont dans la mauvaise direction* ». Le record du nombre de chômeurs date de 2009, avec 199 millions. **Un expert de l'OIT** : « *Nous allons dépasser ce record en 2013. [...] Les incohérences politiques, en particulier dans la zone euro, avec une approche au coup par coup des problèmes, [ont eu des répercussions sur les décisions liées à l'investissement, ce qui a ralenti la création d'emplois]* ». Pire : les nouveaux emplois créés sont devenus inaccessibles pour les chômeurs de longue durée, « *car ils demandent des compétences qu'ils n'ont pas* ». Quant aux jeunes, l'OIT remarque : « *73,8 millions de jeunes sont au chômage dans le monde, et le ralentissement de l'activité économique va probablement pousser un autre demi-million de jeunes vers le chômage d'ici 2014* ». Enfin, la crise a fait apparaître un nouveau phénomène : celui des jeunes qui connaissent le chômage de longue durée « *dès leur arrivée sur le marché du travail* ». Du jamais vu ! Aujourd'hui, 35 % des jeunes chômeurs sont sans emploi depuis six mois au moins dans les économies développées, contre 28,5 % en 2007. Devant cette situation, de plus en plus de jeunes quittent le marché du travail, et « *ne sont ni au travail, ni au chômage, ni à l'école, ni en formation* ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/01/22/deterioration-attendue-du-marche-de-l-emploi-dans-le-monde-en-2013\\_1820338\\_3234.html#xtor=EPR-32280229-\[NL\\_Titresdujour\]-20130122-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/01/22/deterioration-attendue-du-marche-de-l-emploi-dans-le-monde-en-2013_1820338_3234.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130122-[titres])

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 22/01/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les embauches de CDI ont chuté de plus de 10 % en un an

Selon les données de l'Acoss, publiées le 23 janvier, les déclarations d'embauche en contrat à durée indéterminée (CDI) ont chuté de 2,8 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 et de 10,5 % sur un an. Les embauches en contrats de plus d'un mois, hors intérim, ont ainsi diminué de 2 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 et de 6,7 % sur un an. En revanche, entre octobre et décembre, les

déclarations d'embauche en CDD courts de moins d'un mois continuent de croître (+ 3,2 %, après + 1,7 % au trimestre précédent). Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012, c'est dans les entreprises de 20 salariés ou plus que la baisse des déclarations d'embauche de plus d'un mois est plus marquée (- 3 %), en raison là encore de la baisse des embauches en CDI (- 4,1 %). Durant cette même période, c'est l'industrie qui est la plus touchée (- 5 %), contre - 1,7 % dans le BTP et - 1,9 % dans le tertiaire. Sur 1 an, les embauches de plus d'un mois se réduisent dans les régions : seuls la Corse, le Limousin et la Guyane affichent une stabilisation.

[http://www.challenges.fr/emploi/20130123.CHA5398/les-embauches-en-cdi-ont-chute-de-plus-de-10-en-un-an.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130123](http://www.challenges.fr/emploi/20130123.CHA5398/les-embauches-en-cdi-ont-chute-de-plus-de-10-en-un-an.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130123)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 23/01/2013)

#### ● Stabilité des demandeurs d'emploi en décembre

- **Présentation par le ministère du Travail et de l'Emploi :** *"Le nombre de demandeurs d'emploi est resté stable au mois de décembre pour la catégorie A (+ 300 demandeurs d'emploi) et a augmenté de 0,2 % pour les catégories A, B et C (+ 10 200). Sur l'ensemble de l'année 2012, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi sans activité aura été de + 285 000 (soit + 10 % en catégorie A). Cette stabilité en décembre est appréciable. Pour autant, elle ne marque pas une inversion de la tendance à la hausse observée depuis 2008 et particulièrement marquée depuis un an et demi. Ce n'est pas au mois le mois que les statistiques du chômage doivent être analysées, c'est la tendance qu'il faut regarder sur plusieurs mois. L'emploi est la priorité du gouvernement et l'ensemble des efforts sont mobilisés en 2013 pour inverser la courbe du chômage. Les outils de la politique de l'emploi, définis dès juillet dernier dans la feuille de route sociale, se mettent en place rapidement :*

*1) Le déploiement des emplois d'avenir a commencé et les acteurs se mobilisent sur le terrain avec l'objectif de 100 000 jeunes embauchés en fin d'année. 2) Le contrat de génération vient d'être adopté en première lecture ce mercredi par l'Assemblée Nationale à une large majorité, et s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> janvier dans les entreprises de moins de 50 salariés. 3) L'accord du 11 janvier sur la sécurisation de l'emploi sera transcrit dans un projet de loi présenté au Conseil des ministres du 6 mars. Son élaboration est réalisée en concertation avec les signataires et l'ensemble des partenaires sociaux. [...] L'ensemble de ces outils, combinés aux politiques mises en œuvre, notamment par le Pacte national pour la compétitivité, la croissance et l'emploi et en particulier le nouveau crédit d'impôt – pour soutenir la croissance, maîtriser nos comptes publics, redresser nos filières industrielles ou encore améliorer notre système de formation, permettront d'améliorer progressivement la situation sur le front de l'emploi et d'inverser durablement la courbe du chômage à fin 2013".*

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2138/stabilite-des-demandeurs-d-emploi,15852.html>

- **Les chiffres de la Dares :**

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,2137/etudes-recherches-statistiques-de,76/etudes-et-recherches,77/publications-dares,98/dares-analyses-dares-indicateurs,102/2013-006-demandeurs-d-emplois-et,15847.html>

(Source : <http://travail-emploi.gouv.fr> du 25/01/2013)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Emploi : la Cour des comptes recommande de réviser l'assurance chômage**

Mardi 22 janvier 2013, la Cour des comptes a remis un rapport de 170 pages sur les « politiques du marché du travail », qu'elle considère comme « inadaptées » et estime qu'il faut « mieux cibler » les efforts sur ceux qui subissent davantage la crise et de réviser profondément l'indemnisation des chômeurs : « La France a abordé la crise avec des instruments de politique de l'emploi parfois obsolètes et, malgré des réformes, le dispositif reste largement inadapté à un contexte de chômage durablement élevé ». Les faiblesses relevées : effort « particulièrement insuffisant » pour former les chômeurs, « résultats médiocres » des contrats aidés (emplois temporaires subventionnés), chômage partiel sous-utilisé, etc. L'avenir de l'assurance chômage, dont le financement lui apparaît « difficilement soutenable », avec un déficit prévu de 18,6 milliards en fin d'année, inquiète plus particulièrement la Cour. Qui considère que : plus « protecteur » et généreux qu'ailleurs en Europe, ce régime, que les partenaires sociaux doivent renégocier en 2013, « a bien joué

son rôle de maintien du revenu, mais voit désormais son efficacité se dégrader, son équité se fragiliser ». Parmi les points négatifs : l'indemnisation des intermittents du spectacle, avec un milliard de déficit « au profit de 3 % seulement des demandeurs d'emploi ». Parmi les 25 propositions, figure l'abaissement des indemnités des plus hauts niveaux et la révision de « l'indemnisation en activité réduite », la Cour pointant le « risque » que l'assurance chômage finance « un revenu de complément durable à des salariés en activité précaire ». Il faut réorienter les politiques en faveur de l'emploi (50 milliards d'euros en 2010) vers « les salariés les plus fragiles, peu formés ou en emploi précaire ». De façon générale, le système « n'est pas en mesure d'orienter efficacement les dispositifs vers les publics identifiés comme prioritaires » et d'éviter les « effets d'aubaine ».

[http://www.lepoint.fr/economie/emploi-la-cour-des-comptes-pointe-du-doigt-l-assurance-chomage-22-01-2013-1618667\\_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130122](http://www.lepoint.fr/economie/emploi-la-cour-des-comptes-pointe-du-doigt-l-assurance-chomage-22-01-2013-1618667_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130122)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 22/01/2013)

### ● Il est « *impensable* » pour le PS de baisser les indemnités chômage

**Michel Sapin, ministre du Travail et de l'Emploi**, a réagi au rapport de la Cour des comptes, mercredi 23 janvier sur RTL : « Il faudra prendre des mesures sur ce régime chômage. [...] En même temps, qu'un système d'indemnisation chômage soit déficitaire dans une période de gros chômage, c'est la nature des choses. Les partenaires, seuls gestionnaires du dispositif [...], vont devoir, c'est inscrit dans le calendrier, d'ici à la fin de l'année, mener des négociations pour trouver des solutions qui permettent de revenir à un déficit raisonnable en période de chômage ». Autre réaction, celle de **Jean-Marc Germain**, le spécialiste de l'emploi au PS, notamment en ce qui concerne une éventuelle baisse des indemnités : « Impensable. Surtout en temps de crise, il n'y aurait rien de pire que de toucher aux droits des chômeurs. S'il y a un déficit qu'il faut accepter, c'est celui-là. [...] Les partenaires sociaux ont commencé le boulot, on va le transposer dans la loi. Et si c'est insuffisant, il faudra réfléchir à aller plus loin ». Deux réactions du côté de l'UMP. **Sébastien Huyghe** : « Il faut mettre [le régime, nldr] complètement à plat. Le rapport montre qu'actuellement, l'indemnisation n'incite pas à retrouver un emploi. Il faut notamment réfléchir à mettre le paquet sur la formation professionnelle destinée aux demandeurs d'emplois ». **Frédéric Poisson, député des Yvelines, et secrétaire national de l'UMP à l'emploi** : « C'est la pérennité de notre système qui est menacée. On aurait dû traiter ce problème-là plus tôt, mais il y a la crise et ça fait partie des choses qu'on ne pense à traiter que quand on est en bonne santé. [...] Le système assurantiel bénéficie plus à ceux qui sont proches d'un retour à l'emploi qu'à ceux qui en sont éloignés ». Avant d'ajouter que la question de la réduction de la durée d'indemnisation est la seule piste de travail envisageable.

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/01/22/il-est-impensable-pour-le-ps-de-baisser-les-indemnitees-chomage\\_1820825\\_823448.html#xtor=EPR-32280229-\[NL\\_Titresdujour\]-20130123-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/01/22/il-est-impensable-pour-le-ps-de-baisser-les-indemnitees-chomage_1820825_823448.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130123-[titres])

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 23/01/2013, Nicolas Chapuis)

### ● Taxe sur les transactions financières : Bruxelles donne son accord à 11 pays

Mardi 22 janvier, 11 pays de l'UE ont reçu l'aval de Bruxelles pour mettre en place une taxe sur les transactions financières. Il s'agit de la France, l'Allemagne, la Belgique, le Portugal, la Slovaquie, l'Autriche, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la Slovaquie et l'Estonie.

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/01/22/taxe-sur-les-transactions-financieres-bruxelles-donne-son-accord-a-onze-pays\\_1820722\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/01/22/taxe-sur-les-transactions-financieres-bruxelles-donne-son-accord-a-onze-pays_1820722_3234.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 22/01/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● Le FMI un peu plus pessimiste encore pour la France en 2013

Le FMI considère que « la zone euro continue de représenter un risque considérable pour les perspectives de l'économie mondiale et que l'activité dans la périphérie de la zone euro a été encore plus déprimée que prévu, avec des signes de retombées plus marqués sur le noyau dur de la région ». Du coup, le fonds revoit à la baisse ses prévisions pour la France, de 0,4 % à 0,3 %, alors que le gouvernement continue d'espérer bien mieux (+ 0,8 %).

[http://www.challenges.fr/economie/20130123.CHA5412/le-fmi-un-peu-plus-pessimiste-encore-pour-la-france-en-2013.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130123](http://www.challenges.fr/economie/20130123.CHA5412/le-fmi-un-peu-plus-pessimiste-encore-pour-la-france-en-2013.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130123)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 23/01/2013)

#### ● La nouvelle banque des collectivités est officiellement créée

C'est le 23 janvier 2013 que Pierre Moscovici, ministre de l'Economie et des Finances, a officialisé la création de la banque de financement local (Sfil), qui va remplacer Dexia, démantelée en 2011. Le capital de la Sfil sera détenu à 75 % par l'État, à 20 % par la CDC et à 5 % par La Banque postale. La banque sera opérationnelle le 1<sup>er</sup> février. Elle sera dirigée par l'actuel directeur général de l'Agence France Trésor, Philippe Mills, et comprendra 400 personnes, dont les deux tiers issues de Dexia Crédit local, filiale française de Dexia. « *Mais la Sfil n'est que l'étage inférieur du dispositif de banque des collectivités. C'est La Banque postale qui distribuera directement les prêts aux collectivités, comme elle a commencé à le faire depuis juin pour les crédits de trésorerie, et depuis novembre pour les prêts à moyen et long terme. L'objectif fixé pour l'année 2013 est de 5 milliards d'euros de prêts à distribuer aux collectivités locales et aux hôpitaux* », explique le site Acteurspublics.com.

<http://www.acteurspublics.com/2013/01/23/la-nouvelle-banque-des-collectivites-est-officiellement-creee>

(Source : [www.acteurspublics.com](http://www.acteurspublics.com) du 23/01/2013)

#### ● Les artisans du bâtiment redoutent la disparition de 40 000 emplois en 2013

Selon les artisans de la **Capeb** (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment, qui regroupe 120 000 entreprises du bâtiment) : « *2013 s'annonce très difficile, voire périlleuse en raison d'un environnement marqué par de fortes incertitudes : croissance proche de zéro, ménages privilégiant l'épargne à l'investissement et forte hausse du chômage. [...] La chute d'activité s'accélère [après avoir reculé de 1 % en 2012]* ». Les mises en chantier de logements se sont effondrées, de 23,8 % entre septembre et novembre 2012, comparé à la même période l'année précédente. **Patrick Liébus**, président de la Capeb : « *D'ici un an et demi, nous prévoyons la destruction de près de 40 000 emplois dans la filière* ». La **FFB** (Fédération française du bâtiment), autre syndicat du secteur, avance des prévisions du même ordre : recul de l'activité de 3,5 % en 2013 par rapport à 2012 avec pour conséquence 40 000 pertes d'emplois. Enfin, les deux organisations dénoncent la concurrence des auto-entrepreneurs qu'elles jugent « *déloyale* » et la hausse de la TVA dans le bâtiment qui va passer de 7 % à 10 % sur les travaux de rénovation.

<http://logement.blogs.liberation.fr/serafini/2013/01/le-blues-des-artisans-du-b%C3%A2timent-qui-redoutent-la-disparition-de-40-000-emplois-en-2013.html>

(Source : <http://logement.blogs.liberation.fr> du 23/01/2013, Tonino Serafini)

[Retour au sommaire](#)

### COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

#### ● Les allocations familiales vont-elles dépendre des revenus ?

Jean-Marc Ayrault, 1<sup>er</sup> ministre, a signé la semaine dernière la lettre de mission de Bertrand Fragonard, président du Haut Conseil de la famille. Dedans, il écrit : « *La situation de déficit persistant de la branche famille est préoccupante [...]. Des mesures de redressement financier s'imposent donc* ». Lesquelles ? M. Ayrault donne une piste : la manière dont sont redistribuées les aides : « *Une combinaison adaptée entre des aides financières plus redistributives et le développement des services devra en particulier être recherchée. [...] Les dépenses fiscales qui ont pour objet de prendre en compte les charges de famille feront partie intégrante des outils de réflexion du Haut Conseil de la famille* ». « *Concrètement* », explique **Challenges**, « *le gouvernement pourrait modifier le quotient familial et faire en sorte que l'ensemble des aides données à une famille soit plafonné. Le Haut Conseil devra rendre ses propositions dès le mois de mars, avant que des décisions soient prises dès le printemps* ».

[http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20130128.CHA5607/les-allocations-familiales-dependront-elles-bientot-des-revenus.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130128](http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20130128.CHA5607/les-allocations-familiales-dependront-elles-bientot-des-revenus.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130128)

(Source : <http://challenges.fr> du 28/01/2013)

### ● La fraude fiscale coûterait 80 milliards d'euros

D'après un rapport du syndicat **Solidaires-Finances publiques** (ex-Snui), la fraude fiscale serait beaucoup plus importante qu'on ne le croit : « *Les différentes formes d'évasion et de fraude fiscale représenteraient de [...] 60 à 80 Mds€* ». Un manque à gagner équivalant en 2012 dans une fourchette de « *16,76 % à 22,3 % des recettes fiscales brutes* ». Autrement dit, selon ces fonctionnaires du fisc, environ 1 € d'impôt sur 5 échappe à l'Etat. Plusieurs causes : par exemple, les escroqueries liées à l'impôt sur les sociétés et à la TVA. « *Deux impôts pesant sur les entreprises* », note **Le Parisien**. **Vincent Drezet**, secrétaire général de Solidaires-Finances publiques : « *De nouvelles études menées ces dernières années (rapport du Sénat, etc.) nous poussent à revoir à la hausse le chiffre des fraudes internationales. Cela touche particulièrement l'impôt sur les sociétés et la TVA* ». Exemples : la multiplication des carrousels de TVA, la création de sociétés fictives pour collecter cet impôt ou encore le jeu des prix de transfert qui permettent aux multinationales de rapatrier leurs profits dans les pays à fiscalité allégée. Le travail au noir est aussi pointé du doigt : « *Si l'on ajoute en France la fraude aux cotisations sociales, la fraude aux prélèvements obligatoires représenterait alors probablement 73 à 95 Mds€ (la fraude aux cotisations sociales étant estimée au minimum entre 13 et 15 Mds€)* ».

<http://www.leparisien.fr/economie/la-fraude-fiscale-couterait-80-milliards-d-euros-22-01-2013-2502023.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 22/01/2013, Boris Cassel)

### ● Quand les banquiers suisses envisagent la fin du secret bancaire

Lundi 21 janvier, **Michel Dérobert**, le secrétaire général de l'Association des banquiers privés suisses (ABPS), s'est exprimé dans le *Tages-Anzeiger* et le *Bund* : « *Nous trouvons que l'impôt libérateur est une meilleure solution. Mais d'empêcher l'échange automatique d'informations n'est pas un objectif stratégique pour nous* ».

- **NB** : « *"L'impôt libérateur", c'est une invention des banquiers suisses, qu'ils ont baptisée "Rubik". Cela consiste pour les établissements financiers helvétiques à préserver l'anonymat de leurs clients étrangers, mais à prélever sur leurs avoirs un impôt, qui est reversé ensuite à leurs pays d'origine* », explique **Le Point**.

[http://www.lepoint.fr/economie/quand-les-banquiers-suisses-envisagent-la-fin-du-secret-bancaire-22-01-2013-1618730\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130123](http://www.lepoint.fr/economie/quand-les-banquiers-suisses-envisagent-la-fin-du-secret-bancaire-22-01-2013-1618730_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130123)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 22/01/2013)

### ● La nouvelle taxe à 75 % présentée « d'ici un mois »

Vendredi 25 janvier, **Matignon** a annoncé que le gouvernement présentera « *d'ici un mois maximum* » un nouveau dispositif de taxation des très hauts revenus, remplaçant celui qui avait été censuré fin décembre par le Conseil constitutionnel, démentant par la même occasion l'abandon de la taxe à 75 %. « *Il y a beaucoup de dispositifs sur lesquels le gouvernement travaille. [...] Il faut que ce soit solide juridiquement et de portée équivalente à la taxe censurée par les Sages* ». **Alain Vidalies**, ministre délégué aux Relations avec le Parlement : « *Le gouvernement étudie plusieurs pistes pour ce nouveau dispositif, soit revenir à une imposition au niveau du ménage, soit de venir à un impôt à la source. [...] Nous avons dit que dans les sept-huit semaines qui suivraient, nous donnerions la solution technique et que ce texte trouverait sa place dans la prochaine loi de finances rectificative, au mois d'avril ou de mai* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130125.CHA5589/la-nouvelle-taxe-a-75-presentee-d-ici-un-mois.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130125](http://www.challenges.fr/economie/20130125.CHA5589/la-nouvelle-taxe-a-75-presentee-d-ici-un-mois.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130125)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 25/01/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● EDF, GDF, Thales... ils sont taxés d'optimisation fiscale aux Pays-Bas

Mercredi 23 janvier, le quotidien économie néerlandais, **Het Financieele Dagblad** (FD), a affirmé que de grands groupes français, dont EDF, GDF Suez, Thales et Veolia, recourent de plus en plus à des holdings financières installées aux Pays-Bas pour réduire leurs impôts : « *Ces dernières années l'utilisation des holdings financières aux Pays-Bas par des*

sociétés françaises a beaucoup augmenté ». « Evoquant l'émoi autour des polémiques sur l'exil fiscal de riches Français comme la star de cinéma Gérard Depardieu ou l'homme d'affaires Bernard Arnault, le journal affirme que l'Etat français, actionnaire de plusieurs sociétés citées, profite lui aussi de régimes fiscaux plus favorables à l'étranger », explique **L'Expansion**. Plusieurs des entreprises listées ont immédiatement démenti ces affirmations. Parmi elles, **EDF** et **GDF Suez** (« [Il y a bien] des sociétés holdings néerlandaises [dans le cadre de son importante présence aux Pays-Bas], mais qui sont liées aux activités que nous développons dans ce pays et non à des considérations fiscales »). **France Télécom** et **Thales** n'ont pas souhaité faire de commentaire.

[http://lexpansion.leexpress.fr/entreprise/edf-gdf-thales-elles-sont-taxe-es-d-optimisation-fiscale-aux-pays-bas\\_369800.html](http://lexpansion.leexpress.fr/entreprise/edf-gdf-thales-elles-sont-taxe-es-d-optimisation-fiscale-aux-pays-bas_369800.html)

(Source : <http://lexpansion.leexpress.fr> du 23/01/2013)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● La mythique marque Atari au bord du gouffre

Accablé de dettes, et lâché par BlueBay, son principal actionnaire (29 % du capital et des droits de vote), Atari SA, ex-Infogrames, a déposé le bilan. Ses filiales américaines ont fait de même et espèrent pouvoir se séparer de leur maison-mère française. Atari SA doit rembourser à son actionnaire une ligne de crédit de 21 millions d'euros qui arrive à échéance le 31 mars 2013.

<http://bourse.lefigaro.fr/indices-actions/actu-conseils/la-mythique-marque-atari-au-bord-du-gouffre-347844>

(Source : <http://bourse.lefigaro.fr> du 22/01/2013, Hayat Gazzane)

### ● Google dépasse la barre des 50 milliards de chiffre d'affaires

Par rapport à 2012, Google a augmenté son bénéfice net de 10 % et en dépassant pour la première fois la barre des 50 milliards de chiffre d'affaires. Le bénéfice net annuel a atteint 10,74 milliards de dollars, dont 2,89 milliards sur le seul quatrième trimestre (+ 6,7 %). Le bénéfice trimestriel ajusté, qui sert de référence sur les marchés financiers, a atteint 10,65 dollars par action, dépassant de 13 cents la prévision moyenne des analystes. Le chiffre d'affaires a également été meilleur que prévu : il a progressé de 32 % sur l'ensemble de l'année pour atteindre 50,175 milliards de dollars, et de 36 % sur le seul dernier trimestre à 14,4 milliards, quand le marché espérait seulement 12,36 milliards. **Larry Page**, directeur général du groupe : « Nous avons terminé 2012 sur un trimestre fort, [...] et nous avons atteint 50 milliards de chiffre d'affaires pour la première fois l'an dernier. Pas mal en seulement une décennie et demie ».

[http://www.challenges.fr/high-tech/20130123.CHA5396/google-depasse-la-barre-des-50-milliards-de-chiffre-d-affaires.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130123](http://www.challenges.fr/high-tech/20130123.CHA5396/google-depasse-la-barre-des-50-milliards-de-chiffre-d-affaires.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130123)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 23/01/2013)

[Retour au sommaire](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

### ● Hauts-de-Seine : Fontenay offre le loyer aux jeunes médecins

S'inspirant des logements passerelles, qui permettent à des personnes en difficulté de bénéficier d'un logement temporairement prêté par la mairie, afin de rebondir, la mairie de Fontenay vient de créer un « cabinet passerelle », qui accueillera 2 jeunes médecins. En échange du loyer offert, les jeunes médecins qui s'installent s'engagent à rester trois ans sur place, à travailler un soir de la semaine, ainsi qu'un samedi après-midi sur deux. **Pascal Buchet**, maire PS : « Ce sont nos médecins eux-mêmes qui nous ont demandé de l'aide. [...] Beaucoup nous disent qu'ils n'arrivent pas à trouver de jeunes remplaçants. Sans compter que notre dizaine de généralistes de Fontenay est débordée. Comme c'est très souvent le loyer excessif des locaux qui décourage les jeunes, nous espérons les attirer. [...] Une fois passée la période de trois ans, nous espérons qu'ils trouveront un cabinet sur Fontenay, pour attirer deux nouveaux médecins et ainsi anticiper les départs à la retraite. [...] C'est aussi un moyen d'assurer une continuité des soins. Aujourd'hui, passé 19 heures en semaine et après midi le samedi, il n'y a pas plus de consultations. Les gens sont obligés d'appeler SOS Médecins ou d'aller aux urgences ».

<http://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/fontenay-offre-le-loyer-aux-jeunes-medecins-23-01-2013-2504571.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 23/01/2013, Jila Varoquier)

### ● Seine-Saint-Denis : Eurocopter veut créer 1 000 emplois à Dugny

Le 30 mars 2011, **Eurocopter** annonçait que son usine de fabrication de pales, installée à La Courneuve, ne serait finalement pas délocalisée en Allemagne, mais resterait en Seine-Saint-Denis. Fin 2014-début 2015, le leader mondial des hélicoptères va s'implanter sur la partie nord de l'ancienne base militaire de Dugny-Le Bourget, libérée par l'armée en juin 2011. Il aura fallu d'abord terminer la dépollution du terrain, bombardé pendant la Seconde Guerre mondiale. Les travaux devraient débuter en avril, comme prévu. Au total, 1 000 emplois directs ou indirects seront créés. **Joseph Saporito, directeur général d'Eurocopter** : « En 2012, nous avons connu pour la deuxième année consécutive une croissance de 10 %. Nous devons continuer à développer des technologies de pointe et notre avenir passe par ce site qui sera notre vitrine technologique. Nous serons les pionniers du futur pôle d'excellence aéronautique du Grand Paris ». **Vincent Capocanellas, président (UDI) de l'agglomération Drancy-Dugny-Le Bourget et sénateur-maire du Bourget** : « Ce chantier est le principal chantier industriel en France. [...] C'est une opportunité pour notre territoire et nous réfléchissons d'ores et déjà à la commercialisation des 10 ha restant de l'ancienne base de Dugny. [...] Notre objectif est de créer un pôle formation, un pôle industrie aéronautique et aviation d'affaires et un pôle recherche ».

<http://www.leparisien.fr/drancy-93700/eurocopter-veut-creeer-1000-emplois-a-dugny-28-01-2013-2518569.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 20/01/2013, Nathalie Perrier)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

### ● Najat Vallaud-Belkacem : Retraites : ni baisse des pensions ni hausse des cotisations

Lundi 28 janvier, sur RMC et BFM-TV, **Najat Vallaud-Belkacem**, porte-parole du gouvernement, a déclaré : « Ne sont à l'ordre du jour ni le fait de travailler plus longtemps, ni le fait de réduire les pensions, ni le fait d'augmenter les cotisations. [...] Il y a d'autres solutions aujourd'hui qui existent : regardez par exemple les propositions que fait la CFDT - je ne dis pas que l'on va forcément s'inscrire exactement dans ce scénario-là - mais des systèmes par exemple de retraite à la carte ou des systèmes de retraite par points... ».

- **NB** : « La CFDT préconise une remise à plat du système de retraites, plaidant pour une réforme "systémique" avec une retraite "par points", sur le modèle des complémentaires », explique **Le Nouvel Observateur**. - **Mme Vallaud-Belkacem** : « Il y a une multitude de réponses à apporter. C'est bien pour cela que les partenaires sociaux seront saisis de ce sujet et que nous nous donnons le temps de la réflexion. Il y aura une réforme des retraites. La concertation s'engage au printemps 2013 entre les partenaires sociaux, elle sera à l'ordre du jour de la grande conférence sociale numéro deux de juillet 2013 et puis, dans les mois qui suivront, nous pourrons mener à bien cette réforme ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20130128.OBS6893/retraites-ni-baisse-des-pensions-ni-hausse-des-cotisations.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130128](http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20130128.OBS6893/retraites-ni-baisse-des-pensions-ni-hausse-des-cotisations.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130128)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 28/01/2013)

**DERNIERE MINUTE** : Le plan social de PSA suspendu par la justice pour vice de forme.

(Le Parisien du 29/01/2013)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.**

En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier.

Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)